

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique scolaire

Fribourg. — Dans sa séance du 16 février, le Conseil d'Etat a décidé la création d'une section allemande à l'Ecole normale de Hauterive. Il décide en outre la création d'un Institut pédagogique annexé à l'Université.

Jura bernois. — Les instituteurs de l'Ajoie ont tenu, le 13 décembre dernier, à Porrentruy, leur réunion synodale, sous la présidence de M. Marchand. Deux rapports ont été présentés à cette assemblée. Le premier, sur les moyens de rehausser le bien intellectuel et matériel des élèves, par l'extension donnée à l'enseignement de certaines branches, entre autres, la géographie, et par l'introduction à l'école primaire de cours d'hygiène, de politesse, de civilité, d'antialcoolisme, etc.

Le second rapport, œuvre de M. Amweg, instituteur, traitait la question de la mutualité scolaire. Comme bien l'on pense, les mutualités scolaires fondées dans le canton de Fribourg ont eu les honneurs de la discussion, et la « Jeunesse prévoyante » de Fribourg, ayant fait ses preuves, a été choisie comme modèle pour l'organisation des mutualités scolaires dans le Jura-Bernois, spécialement à Porrentruy.

Saint-Gall. — La *Feuille d'avis* officielle annonce qu'à l'avenir, les aspirants instituteurs de ce canton devront subir deux examens pour l'obtention du brevet provisoire, valable pour deux années. Cette mesure constitue, en Suisse, une nouveauté grosse de conséquences, surtout pour les jeunes gens qui ne font pas leurs études à l'Ecole normale saint-galloise.

Schwyz. — Au mois de novembre dernier, l'Ecole normale de Rickenbach a célébré le 50^{me} anniversaire de sa fondation. A cette occasion, un grand nombre d'anciens élèves ont manifesté le désir d'établir entre eux une union plus étroite. Un comité s'est formé pour étudier la question et pendant l'été, une fête aura lieu, à laquelle seront invités tous les intéressés.

Lucerne. — Le conseil communal de Lucerne a projeté l'installation d'une polyclinique pour les élèves des écoles primaires et secondaires de la ville. La question est soumise à la ratification du conseil général. L'établissement comprendrait deux divisions : l'une s'occuperait de l'hygiène en général et l'autre aurait un dentiste à la disposition des enfants. On présume que l'installation nécessitera une dépense de 7000 fr.